

Dispenses des cours généraux

1. Élèves DCG en 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} professionnelle

Il est possible à des élèves possédant le CESS de suivre une formation professionnelle à partir de la 5^{ème} année.

Ces élèves seront dispensés de suivre les cours généraux. La grille horaire comprendra l'ensemble des cours en lien avec l'option (cours pratiques et cours techniques). L'horaire hebdomadaire gère aussi les contraintes des cours généraux, ce qui veut dire que les cours d'options ne sont pas nécessairement regroupés par journée complète.

La formation de deux ans (5^{ème} et 6^{ème} année) sera sanctionnée par l'acquisition d'un CQ6 (certificat de qualification de fin de 6^{ème} année). Les élèves ont ensuite la possibilité de réaliser une 7^{ème} année complémentaire qui sera sanctionnée par un « complément au CQ6 ».

Notre école est une école d'enseignement secondaire ordinaire. En s'inscrivant dans une formation qualifiante après ses humanités, l'élève accepte le fonctionnement d'une école secondaire par rapport au ROI ; à la fréquentation scolaire ; le rapport avec l'éducateur, les enseignants et des condisciples plus jeunes ; les stages, etc.

L'IATA accepte les inscriptions provisoires (en ligne ou physiquement à l'école) à partir du jeudi de l'Ascension. Cette journée coïncide (normalement) avec notre journée « école ouverte ».

Nous gérons les candidatures des élèves D.C.G. (dispensés des cours généraux) en fonction des critères suivant :

- Attribution des places aux élèves prioritaires (plein exercice – non DCG)
- Attribution du solde des places disponibles pour les DCG
 - o Élèves ayant obtenu le CESS à l'IATA
 - o Élèves n'ayant pas eu d'interruption dans la scolarité
 - Élèves venant d'obtenir le CESS l'année scolaire précédente
 - Élèves venant de suivre une formation supérieure
 - o Élèves ayant terminé ses études depuis quelques années

Les élèves DCG n'ayant pas réussi leur 5^{ème} année professionnelle ne sont pas prioritaires pour s'inscrire une nouvelle fois dans la même formation.

Vous recevrez la confirmation de votre inscription ou notre incapacité à vous accueillir, par mail dans le courant de la semaine du 6 au 10 juillet.

C'est dans les formations d'horlogerie et de bijouterie que nous accueillons le plus d'élèves DCG. En horlogerie, nous organisons la formation pour un maximum de 39 élèves et pour 32 en bijouterie. Il est également possible de s'inscrire dans les autres options (assistant aux métiers de la publicité – ébénisterie – opérateur en industrie graphique- garnissage).

2. Elèves DCG dans les options de technique de qualification

Il ne nous est pas possible d'accueillir des élèves DCG dans la majorité de nos options en 5^{ème} qualification car nos groupes classes sont complets avec les élèves de plein exercice.

En fonction des places disponibles, fin août, il se pourrait que nous complétions les groupes dans les options « technicien en industrie du bois » et « microtechnique » par des élèves DCG.